

Aide à la mobilité internationale (séjours de recherche, colloques, cours saisonniers)

Procédure 2025

L'École doctorale 101 (ED 101) attribue des aides aux doctorants pour leurs déplacements et leurs frais de séjours dans des institutions universitaires et centres de recherche hors de France, lorsqu'ils présentent une communication dans un colloque scientifique à l'étranger, ou lorsqu'ils participent à des cours saisonniers.

OBJECTIFS

Favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers dans des espaces scientifiques et culturels différents et développer les coopérations scientifiques entre les équipes de recherche françaises et étrangères ; soutenir l'activité de communication scientifique des doctorants et faciliter ainsi la reconnaissance de leurs travaux dans la communauté académique internationale ; soutenir la participation des doctorants à des sessions qui mobilisent leurs compétences académiques, enrichissent leurs savoirs scientifiques et diversifient leurs relations sociales.

CONDITIONS

- Le doctorant est inscrit à l'ED 101 au 15 janvier 2025.
- Il justifie d'une invitation au sein d'un centre de recherche, d'une intervention dans le cadre d'un colloque ou d'une admission à des cours saisonniers.
- **Dates limites de dépôt des dossiers à l'école doctorale :**
 - 27 mars 2025 à midi
 - 19 juin 2025 à midi
 - 20 octobre 2025 à midi

SOUTIEN FINANCIER

Il prend la forme du versement d'une aide forfaitaire.

Ne pouvant effectuer de transfert de fonds en direction d'un compte bancaire personnel, l'École doctorale versera sa participation à l'unité de recherche de rattachement du doctorant concerné.

Montant maximum de l'aide : 500 €.

MODALITES DE PRESENTATION

La demande comprend deux parties réunies en un seul document de 2 pages :

- ❖ Le projet
- ❖ Un budget prévisionnel (transport, hébergement et repas)

Voir formulaire de référence : le budget est à détailler ligne par ligne.

DEPOT DE LA DEMANDE :

- Les dossiers sont à transmettre par courriel à l'adresse : coly@unistra.fr